

Dépenses pour travail à domicile 2024

Calcul des frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise

Propriétaire :

Locataire :

Périodes :

De :

À :

Personnel % :

Affaires % :

Total des dépenses de l'année

Loyer

Électricité

Chauffage à l'huile

Cellulaire

Appels interurbains

Internet

Fournitures de bureau

Produits de nettoyage

Entretien ménager avec femme de ménage

Réparations mineures

Autres :

Total superficie personnelle :

Totale superficie affaires :

SIGNATURE

DATE

IMPORTANT : Il faut obtenir de votre employeur les formulaires T-2200 et le TP-64,3 complétés et signés

FEUILLE EXPLICATIVE DES DÉDUCTIONS POUR TÉLÉTRAVAIL

(Plus de 50% de votre temps de travail à la maison)

Fournir obligatoirement les formulaires : T-2200 (fédéral) et TP-64,3 (provincial) signés par votre employeur

S'adresse aux salariés uniquement	Si vous êtes propriétaire	Si vous êtes locataire
(Les dépenses du : 01/01/2024 au 31/12/2024)		
Loyer	N/A	Déductible
Chauffage, électricité	Déductible	Déductible
Intérêts hypothécaires	Non déductible	N/A
Assurances	Non déductible	Non déductible
Cellulaire et Internet (On peut déduire le coût si facturé de l'utilisation)	Déductible	Déductible
Appels interurbains	Déductible	Déductible
Fournitures de bureau (crayons, cartouches d'encre, papiers pour imprimantes, timbres, enveloppes, etc...)	Déductible	Déductible
Meubles, bureaux, chaises	Non déductible	Non déductible
Réparations mineures	Déductible	Déductible
Produits de nettoyage	Déductible	Déductible
Entretien ménager <u>avec femme de ménage</u>	Déductible	Déductible

*****Veuillez conserver toutes vos factures comme preuve*****

*****Les dépenses déductibles sont applicables seulement si votre employeur ne vous a pas déjà remboursé ces frais*****

Prenez note qu'il y a également la méthode simplifiée pour les dépenses de frais de bureau. Nous vous invitons à consulter notre blog sur notre site Internet www.gestionsguill.com pour plus d'informations.